



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK
Commission fédérale des médias COFEM
Commissione federale dei media COFEM

Rapport annuel 2015

de la Commission fédérale des médias COFEM

Commission fédérale des médias COFEM
c/o Office fédéral de la communication OFCOM
Rue d'Avenir 44, 2501 Bienne
Tel. +41 58 460 5755
martina.leonarz@bakom.admin.ch
Bienne, 15 mars 2016

Table des matières

Résumé	2
1 Les médias de service public au centre des débats	3
1.1 Aperçu: Document de discussion de la COFEM sur les médias de service public	3
1.2 Auditions sur le service public	3
1.3 Expertises et exposés des invités	4
1.4 Mandants de recherche dans le cadre de rapports	4
1.5 Publication: Le document de discussion de la CoFEM sur les médias de service public	4
2 Autres activités de la COFEM	5
3 Composition de la Commission et secrétariat technique	6
3.1 Election de renouvellement pour la législature 2016 à 2019	6
3.2 Secrétariat, divers	6
4 Aperçu: Calendrier et contacts	6
4.1 Calendrier	6
5 Membres de la COFEM 2015	9

Résumé

La Commission fédérale des médias COFEM a connu une année 2015 intense et exigeante. Dans ses travaux, elle s'est concentrée sur les médias de service public, un thème déjà esquissé en 2014. En 2015, la COFEM a examiné de manière approfondie l'orientation future des médias de service public et publié en décembre un document de discussion à ce sujet. Elle y souligne l'importance d'un soutien étatique des offres radio/TV. Elle estime utile qu'un fournisseur sans but lucratif, en l'occurrence la SSR, garantisse le service public dans le domaine des médias. Elle considère également que le financement mixte de la SSR est judicieux. La COFEM présente des propositions concrètes concernant la gouvernance et le financement (contrôle de la qualité de l'information et efforts de transparence). Selon elle, les entreprises de médias de service public ont une responsabilité envers la société civile. Un discours socio-politique sur le contenu et le programme s'impose.

1 Les médias de service public au centre des débats

1.1 Aperçu: Document de discussion de la COFEM sur les médias de service public

Les postulats de Filippo Leutenegger (repris par Christian Wasserfallen) et de la CTT-E ont inscrit les médias de service public à l'agenda politique en 2014 déjà. Ils exigeaient des réponses sur la définition et l'organisation des futurs médias de service public, avec une attention particulière à la SSR et aux radiodiffuseurs privés. Forte de sa fonction d'organe de conseil, en automne 2014, la COFEM a repris le sujet et commencé, en accord et coordination avec l'OFCOM, ses travaux sur les médias de service public. En 2015, elle a poursuivi sa tâche et fourni, à la fin de l'année, sa contribution au débat politique et sociétal, avec la publication de son rapport "Médias de service public en Suisse. Contribution à la discussion et propositions".

Pour rédiger ce rapport, la Commission a dû organiser des réunions de travail en dehors de ses séances régulières. Au début du projet, elle a déterminé une procédure et une gestion du travail. Les membres de la Commission ont élaboré des bases dans les trois groupes de travail (1) Questions de fonds et conditions générales (2) Economie des médias (3) Technique et diffusion. Ces bases ont été discutées par la Commission, puis reprises dans le rapport. Pour rédiger celui-ci, la COFEM a tenu compte des résultats des auditions réalisées avec les milieux concernés ainsi que des conclusions des projets de recherche commandés. Une petite équipe a rédigé le rapport, que la COFEM a approuvé en plénum et enfin publié sur son site internet (<http://www.emek.admin.ch/fr/themen/service-public/uebersicht/>).

1.2 Auditions sur le service public

En automne et hiver 2014 déjà, deux auditions ont été réalisées avec des représentants de diverses entités (OFCOM, SSR, Verband Schweizer Privatradios (VSP), Radios Régionales Romandes (RRR), Union nicht-kommerzorientierter Lokalradios UNIKOM, Verband der Schweizer Regional Fernsehen Telesuisse, Verband Schweizer Medien / Médias Suisse / Stampa Svizzera VSM). En 2015, la COFEM a en outre mené six autres auditions. Une liste des participants figure à la page 8 du présent rapport. La Commission a choisi cette forme de rencontre pour permettre à divers spécialistes, décideurs et représentants de groupes pertinents d'exprimer leurs avis et en discuter. Cette formule permet de prendre en considération dans le débat public d'autres points de vue ainsi que les connaissances et les intérêts des groupes qui ne sont pas représentés à la Commission. A des fins de débat public, à une exception près, la COFEM a réalisé toutes les auditions de manière publique et a pu toujours accueillir des auditeurs intéressés.

Dans le détail, en 2015, des auditions ont été réalisées auprès des groupes suivants:

1. Experts juridiques
2. Représentants des professionnels des médias (rédacteurs en chef, responsables de programme, syndicats)
3. Partis politiques
4. Opérateurs de réseau
5. Représentants de la société civile: Union syndicale suisse, Fédération Romande des Consommateurs, Pro Infirmis, Pro Senectute, Arbus/Vereinigung für kritische Mediennutzung, Aktion Medienfreiheit
6. Nouveaux fournisseurs: 3 Plus, Joiz

L'audition réalisée avec les experts juridiques a tourné autour de questions constitutionnelles, notamment en lien avec un éventuel soutien au domaine en ligne. Au cours des auditions ultérieures, la COFEM a abordé les questions suivantes:

- Quelles exigences futures en matière d'offres et de prestations relevant du service public sont attendues?
- Comment les appliquer?
- Comment définir, atteindre et contrôler la qualité des offres et des prestations relevant du service public?
- Comment le cadre réglementaire des offres et des prestations relevant du service public est-il

évalué? Les règles actuelles suffisent-elles? Faut-il en définir de nouvelles?

Les présentations mises à disposition par les participants aux auditions peuvent être téléchargées en cliquant sur le lien suivant: <http://www.emek.admin.ch/fr/themes/service-public/audition/audition/>.

1.3 Expertises et exposés des orateurs invités

La COFEM a invité plusieurs orateurs sur des thèmes spécifiques. Ingrid Deltenre, directrice générale de l'UER (l'Union européenne de radiodiffusion), a présenté le financement, le mandat et la responsabilité des fournisseurs de service public dans la pratique; Manuel Puppis, professeur en systèmes et en structures de médias au Département des sciences de la communication et des médias de l'Université de Fribourg, a présenté, sous un angle comparatif et théorique, les mêmes paramètres du service public dans différents pays. Il a également expliqué les différentes conceptions de financement (impôts, redevance, redevance par ménage) et exposé les problèmes spécifiques pouvant se poser notamment aux petits Etats comme la Suisse.

Urs Meister, d'Avenir Suisse, et principal auteur de l'étude "Reformagenda für einen technologie- und wettbewerbsneutralen Service public" (2014), a plaidé en faveur d'un nouveau positionnement du service public et pour la création d'un concept technologiquement neutre avec une SSR remodelée, qui fonctionne comme fournisseur de contenus.

Dans son exposé, Uwe Hasebrink, professeur à l'Institut Hans-Bredow de Hamburg et chef du projet de l'UER "Good Governance von Service-public-Anstalten", a examiné la question de la contribution sociale des médias de service public. Il a présenté de possibles indicateurs permettant d'évaluer, voire de mesurer la prestation des médias de service public. Il a également donné un aperçu des tendances d'utilisation des médias compte tenu de la convergence, du cross-média et de l'omniprésence des informations. Il a aussi différencié les répertoires de médias dans une "pyramide des besoins d'information".

1.4 Mandats de recherche dans le cadre de la rédaction du rapport

Dans le cadre de son travail sur les médias de service public, la COFEM a également commandé deux projets de recherche. Publicom (Kilchberg ZH) a réalisé une étude de la radiotélévision publique en comparaison internationale. L'équipe de recherche a élaboré, pour les pays sélectionnés (Autriche, Allemagne, France, Italie, Belgique, Irlande, Danemark et Grande-Bretagne), des bases relatives aux coûts, au financement et aux prestations. L'équipe a également conçu pour la Suisse un référentiel national sur les structures des revenus, les volumes de production, les performances sur le marché, les canaux de distribution et les résultats financiers des radios et télévisions publiques et privées. Les résultats ont été pris en compte dans les réflexions et les discussions de la COFEM.

Un deuxième mandat a été confié à l'Institut für Angewandte Argumentationsforschung IFAA (Berne). Celui-ci a mesuré les contenus en ligne et fourni des informations sur la situation en matière de concurrence, la convergence, les doublons et les particularités de l'internet.

Les deux études ont été publiées sur le site de la COFEM (<http://www.emek.admin.ch/fr/themen/service-public/studien/>).

1.5 Publication: Le document de discussion de la COFEM sur les médias de service public

Avec l'acceptation, à une très faible majorité, de la révision de la LRTV (notamment le passage à une redevance des ménages) en été 2015, le sujet du service public était lancé; il a été discuté intensément et de manière très controversée. Avec la publication de son rapport à la mi-décembre 2015, la COFEM a contribué au débat en cours.

Dans ce document, la COFEM distingue les médias privés et les médias avec mandat de prestations public (service public). Elle estime que les deux types de prestations sont indispensables et que le

système actuel, qui prévoit un encouragement étatique des contenus radio et télévisés, est toujours approprié. Dans ce contexte, elle reste favorable à une aide comparable des médias d'information imprimés et en ligne. Elle estime que le service public dans les médias doit être garanti par une organisation nationale et que la SSR doit continuer à remplir cette tâche en tant que fournisseur sans but lucratif. Dans son document, la Commission présente différents modèles de financement des médias de service public et arrive à la conclusion que le financement mixte de la SSR doit continuer à être soutenu.

Ces réflexions reposent sur la nécessité d'avoir, dans les médias, des contenus de haute qualité, variés, produits et diffusés avec la plus grande indépendance. Pour la radio et la télévision, s'ajoute la promotion de la cohésion et de l'intégration de toute la société suisse par rapport aux pays voisins. La COFEM souligne que les entreprises de médias de service public ont notamment une responsabilité vis-à-vis des représentants des milieux politiques, culturels et économiques et de la société civile, et que dans ce contexte, une discussion politique et sociale sur les programmes et les contenus est nécessaire et légitime. Les offres de la SSR doivent aussi être disponibles sur l'internet.

La COFEM formule plusieurs propositions de gouvernance et de financement de la SSR et des diffuseurs radio/TV bénéficiant d'une quote-part de la redevance. Elle suggère par exemple de négocier un mandat de prestations journalistiques et d'en contrôler la réalisation par une procédure d'évaluation interne, un audit externe ainsi que par un contrôle indépendant de la qualité. La COFEM considère que les moyens financiers actuels de la SSR sont suffisants et englobe dans le service public les activités journalistiques en ligne. Elle est prête à envisager des mesures permettant de plafonner le financement total. En ce qui concerne la publicité en ligne, la COFEM recommande d'opérer une distinction entre les formes publicitaires et est majoritairement favorable au maintien de l'interdiction de la publicité dans l'offre en ligne de la SSR pendant quelques années. Le concept esquissé par la COFEM s'appuie sur une autorité indépendante pour les prestataires de média et de communication. La surveillance et la réglementation actuelles prennent trop peu en compte la convergence entre les marchés des médias, des télécommunications et des fournisseurs de services Internet. La COFEM recommande de développer un schéma directeur pour tout le marché de la communication.

Le document de discussion a été publié le 11 décembre 2015, suscitant des réactions circonspectes et parfois négatives de la part des médias. Celles-ci provenaient de la SSR (dans les trois régions linguistiques), de certains médias de presse – souvent à travers le compte-rendu de l'ats – et des médias spécialisés. Les critiques portaient principalement sur une position de la Commission "qui manquait quelque peu de courage et orientée sur le statu quo". Les propositions de la COFEM sur une future gouvernance n'ont pratiquement pas rencontré d'écho dans les médias.

2 Autres activités de la COFEM

Le 4 septembre 2015 a eu lieu une séance d'échange et l'information entre la COFEM et la ComCom. Les présidents Marc Furrer (ComCom) et Otfried Jarren (COFEM) ont présenté les travaux et les priorités des deux commissions. Ils ont souligné les points communs, même si l'organisation juridique et les compétences des deux commissions sont différentes. Ils ont discuté de l'évolution future des médias en Suisse et fait part de leurs points de vue sur la réglementation et les nouvelles normes relatives aux médias ("loi sur la communication") ainsi que sur les autorités de régulation. La pertinence d'une étroite collaboration entre la ComCom et la COFEM a été soulignée. C'est aussi ce qui est ressorti de la discussion en plénum entre les membres des deux commissions. Une prochaine rencontre a été prévue en automne 2016.

Le 22 septembre 2015, une petite délégation de la COFEM a rencontré des représentants de l'Office fédéral de protection de la population (OFPP). Peter Wüthrich, chef de la Division de l'infrastructure OFPP, Thomas Kiener, Systèmes télématiques OFPP, et Eva Raess, assistante de gestion du projet Systèmes télématiques OFPP, ont présenté les mesures d'information à la population lors de situations extraordinaires.

3 Composition de la Commission et du secrétariat

3.1 Election de renouvellement pour la législature 2016 à 2019

Le 25 novembre 2015, conformément au principe de rotation établi, le Conseil fédéral a confirmé tous les membres de la COFEM dans leur fonction pour la législature 2016 à 2019. Il a aussi élu un nouveau membre, Monsieur Markus Spillmann, propriétaire et CEO de SPILLMANN Publizistik, Strategie, Management GmbH. La COFEM a ainsi pu démarrer l'année 2016 au complet. Avec quatre femmes et onze hommes, ou onze germanophones, trois francophones et un italoophone, la COFEM remplit les quotas exigés par la Chancellerie fédérale (voir aussi: https://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/GremiumStatistik_10430.html).

3.2 Secrétariat, divers

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le secrétariat de la COFEM est pourvu d'une poste à 80%.

Depuis le 1^{er} février 2015, Roberta Cattaneo est vice-directrice de l'OFCOM et cheffe de la Division Médias. Conjointement avec le directeur de l'office, Philipp Metzger, elle dispose d'un siège permanent à titre consultatif. Marcel Regnotto, chef de la Division Services médias, assure la suppléance.

Depuis l'été 2015, le site internet de la COFEM correspond à la nouvelle identité visuelle de la Confédération: <http://www.emek.admin.ch/fr/startseite/>

4 Aperçu: Calendrier et contacts

4.1 Calendrier

En 2015, la Commission s'est réunie aux dates suivantes:

Date	Activité
12 janvier 2015 10 ^e séance COFEM	Planification des travaux sur le service public, sous-groupes
22./23 janvier 2015 (Retraite) 11 ^e séance COFEM	Service public du point de vue international/européen: Exposés (UER, sciences) / Input Avenir Suisse
30 janvier 2015 Audition	Audition avec des experts juridiques: Point de vue constitutionnel sur les médias de service public
27 février 2015 12 ^e séance COFEM Audition	½ journée d'audition avec des professionnels des médias, des éditeurs, des collaborateurs de la SSR assurant des activités opérationnelles ½ journée de séances plénière et en sous-groupe
24 mars 2015 Audition	½ journée d'audition sur le service public: partis politiques ½ journée de séances de groupes
20. April 2015 Audition	½ journée d'audition avec des distributeurs et des exploitants de réseau ½ journée de séances de groupes
8 mai 2015 13 ^e séance COFEM Audition	½ journée d'audition avec des représentants de la société civile ½ journée de séance plénière: papier sur le service-public
15. Juni 2015	Séance plénière: Consolidation, préparation de brainstorming

	Retours d'information des groupes de travail, discussion générale
3 juillet 2015	½ journée d'audition avec 3+ et Joiz ½ journée Séance plénière: Echange entre les groupes de recherche Hasebrink/Schulz (Institut Hans Bredow, Hamburg); discussion sur le rapport
4 septembre 2015	Séance plénière: Echange avec la ComCom; discussion sur le rapport
28 octobre 2015	Séance plénière: Service public: discussion sur le rapport
6 novembre 2015	Séance plénière: Service public: discussion sur le rapport
10 novembre 2015	Séance plénière: Service public: discussion sur le rapport
23 novembre 2015	Séance plénière: Service public: discussion sur le rapport

Séances de rédaction (uniquement l'équipe de rédaction du rapport sur le service public):

- Séance de rédaction à Berne: 21 septembre. 2015
- Séance de rédaction à Zurich: 14 septembre 2015
- Séance de rédaction à Zurich: 18 novembre 2015

En 2015, Otfried Jarren, en sa qualité de président de la Commission, ainsi que d'autres membres ont représenté officiellement la COFEM lors des événements suivants:

- Séance de Médias Suisses (VSM), le 6 janvier, à Zurich: Otfried Jarren: Podium sur le thème "Réforme de l'aide aux médias"
- Séance de la CTT-N, le 16 février, Berne, Palais fédéral: Présentation du rapport de la COFEM. Représentation de la COFEM: Hans-Peter Rohner, Sylvia Egli von Matt, Martina Leonarz
- Centre "Histoire du savoir": Connaissances dans les rédactions – Journalisme en changement, du 29 avril à Zurich: Otfried Jarren: table ronde
- Brainstorming avec la Conseillère fédérale Doris Leuthard, des représentants du SG-DETEC et de l'OFCOM à Berne: 29 juin. Représentant de la COFEM: Otfried Jarren
- Association zurichoise des journalistes, le 23 septembre à Zurich: Otfried Jarren: Table ronde "Que fait la COFEM?"
- Brainstorming avec la Conseillère fédérale Doris Leuthard, des représentants du SG-DETEC et de l'OFCOM, ainsi que divers acteurs de la branche des médias et des entreprises de médias, le 9 octobre à Berne. Représentant de la COFEM: Hans-Peter Rohner
- Séance du conseil d'administration de Publicité suisse le 4 décembre à Zurich: Discussion sur la recherche dans le domaine des médias. Représentants de la COFEM: Gabriele Siegert, Hans-Peter Rohner

Otfried Jarren a donné de nombreux avis et interviews à différents médias (médias généralistes et spécialisés) en Suisse ainsi qu'en Allemagne et en Autriche, sur la COFEM en général ou sur le rapport de la COFEM sur les médias de service public en particulier.

Les personnes suivantes ont pris part à une séance plénière de la COFEM en tant qu'orateur ou oratrice invités (ordre alphabétique):

- Ingrid Deltenre UER
- Uwe Hasebrink, Institut Hans-Bredow Hamburg
- Urs Meister, Avenir Suisse
- Manuel Puppis, Université de Fribourg DCM
- Simona Schmid, OFCOM
- Gerhard Schwarz, Avenir Suisse

Les personnes suivantes ont participé aux auditions sur le service public (ordre alphabétique):

- Allemann, Urs, Arbus
- Biaggini, Giovanni, Université de Zurich
- Burri, Mira, Université de Berne
- Burri, Peter, Pro Senectute
- Candinas, Martin, CVP
- Cottier, Bertil, Université de Lugano
- Crittin, Pascal RTS
- Cueni, Philipp SSM
- Elsener, Roger AZ Medien
- Fleury, Mathieu, Fédération Romande des Consommateurs
- Flück, Stefan, Swisscable
- Folletti, Milena RSI
- Glättli, Balthasar, Les Verts
- Graf-Litscher, Edith, PS
- Grossen, Jürg PVL
- Heim, Dore, USS
- Huber, Alain, Pro Senectute
- Jacquet, Philippe, Services industriels Lausanne SIL
- Kaiser, Dominik, 3plus
- Koechlin, Dominik, Sunrise
- Rey, Benoît, Pro Infirmis
- Rickli, Natalie, UDC/Aktion Medienfreiheit
- Ruetschi, Pierre, TdG
- Rutz, Gregor A., Aktion Medienfreiheit/UDC
- Saxer, Urs, Université de Zurich
- Schaad, Kurt, Joiz
- Schäppi, Urs Swisscom
- Scheu, Nina, syndicom
- Stampfli, Franz, Openaxs
- Supino, Pietro, Tamedia
- Tschirky, Luzia, Jeunes journalistes suisses /Impressum
- Tveter, Eric, UPC
- Voigt, Hansi, Watson
- Walder, Marc, Ringier
- Wappler, Nathalie, SRF
- Wasserfallen, Christian, FDP
- Wüstmann, Axel, AZ Medien

Les membres suivants de la ComCom ont pris part à la séance d'échange et d'information avec la COFEM (ordre alphabétique):

- Bär, Peter (secrétaire, ComCom)
- Bühlmann, Andreas
- Corboud, Adrienne
- Dönni, René (représentant OFCOM)
- Eichenberger, Reiner
- Furrer, Marc
- Hubaux, Jean-Pierre
- Netze, Stephan
- Widmer, Duca

5 Membres de la COFEM en 2015

Membres de la COFEM au 31 décembre 2015:

Membres	Domaine d'activité, positions
Otfried Jarren, Kommissionspräsident	Université de Zurich, Institut für Publizistikwissenschaft & Medienforschung; vice-recteur de la faculté des sciences humaines et sociales
Nicolas Antille	Vice-président de Suissedigital
Barbara Bassi	Syndicom, secrétaire syndicale, journaliste
François Besençon	Président Section Suisse Romande: Communication Suisse
Sylvia Egli von Matt, Vizepräsidentin	Ancienne directrice de l'Ecole suisse de journalisme MAZ, indépendante
Bea Knecht	Présidente du conseil d'administration de Zattoo
Philip Kübler	Directeur de ProLitteris
Bernard Maissen	Rédacteur en chef de l'ATS
Gilles Marchand	Directeur de la Radio Télévision Suisse RTS
Hans-Peter Rohner, Vizepräsident	Membre du conseil d'administration de PubliGroupe AG
Markus Ruoss	Membre du comité de l'Association suisse des radios privées VSP
Gabriele Siegert	Université de Zurich, Institut für Publizistikwissenschaft & Medienforschung
Urs Thalmann	Directeur d'Impressum
Peter Wanner	Président du conseil d'administration, Verleger AZ Medien

Martina Leonarz	Secrétariat technique de la COFEM
Philipp Metzger	Représentant de l'OFCOM
Roberta Cattaneo	Représentante de l'OFCOM